

La lutte pour la diversité linguistique, un combat d'arrière-garde ? Le cas des langues celtiques

Ronan Barré

Université de Caen-Basse Normandie



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 2 - 2009
pp. 169-179

Résumé : *L'accélération du phénomène de la « mort » des langues est, aux dires des spécialistes, en train de bouleverser le paysage linguistique mondial. D'où la nécessité de promouvoir la diversité linguistique et de protéger les langues menacées de disparition, comme les langues celtiques dans les îles britanniques. Ce raisonnement, qui fait consensus au sein de la communauté scientifique et est largement repris par des organisations défendant les langues minoritaires en Europe, s'appuie néanmoins sur un certain nombre de présupposés théoriques pour le moins fragiles. Tout d'abord, le recensement des langues parlées sur la planète, tel qu'il est organisé par des organismes comme SIL International, pose le problème de l'identification de l'entité « langue ». Ensuite, les linguistes ont développé une dialectique, qualifiée ici d'« écolinguistique », qui établit un parallèle contestable entre langues et espèces vivantes et omet la dimension éminemment sociale du langage. Enfin, l'utilisation par les militants ou des organisations internationales comme l'UNESCO et le Conseil de l'Europe d'une rhétorique sur la conservation du patrimoine linguistique de l'humanité néglige de prendre en compte les locuteurs qui sont, en définitive, les principaux acteurs des changements de langue.*

Mots-clés : *diversité linguistique, écolinguistique, mort des langues, langues en danger, langues minoritaires, langues celtiques.*

Summary: *The speeding-up of the “language-death” phenomenon is, according to several scientists, disrupting the linguistic face of the world: hence the necessity to promote language diversity and to protect endangered languages such as the Celtic languages in the British Isles. This reasoning, which is shared by many in the scientific community and is taken up by organisations defending minority languages in Europe, lies, however, on a number of theoretical foundations which appear rather shaky. First, an inventory of all the world's languages, as created by such institutes as SIL International, poses a difficult problem, namely the identification of what a language is. Secondly, linguists have developed a set of arguments, called here “ecolinguistics”, which establishes a dubious parallel between languages and living species and forgets the eminently social dimension of language. Finally, the use by militants and international organisations such as UNESCO and the Council of Europe of a rhetoric about the need to preserve the world's linguistic heritage fails to take into account the speakers, who are after all the main drivers of language change.*

Keywords: *language diversity, ecolinguistics, language death, endangered languages, minority languages, Celtic languages.*

S'acheminerait-t-on doucement mais sûrement, en ce début de troisième millénaire, vers une situation pré-babélique dans laquelle l'humanité échangerait par l'intermédiaire d'une seule et unique langue ? C'est ce que suggèrent du moins les propos alarmants tenus par plusieurs éminents linguistes, comme David Crystal (2000) au Royaume-Uni ou encore Claude Hagège (2000) en France, qui constatent tous deux le déclin du nombre de langues parlées dans le monde :

« A-t-on pris garde à un phénomène effrayant ? Sait-on, oui, sait-on seulement, qu'en moyenne, il meurt environ 25 langues chaque année ? Il existe aujourd'hui, dans le monde quelque 5 000 langues vivantes. Ainsi, dans cent ans, si rien ne change, la moitié de ces langues seront mortes. A la fin du XXI^e siècle, il devrait donc en rester 2 500. Sans doute en restera-t-il beaucoup moins encore, si l'on tient compte d'une accélération, fort possible, du rythme de disparition. » (Hagège : 9)

Face à ce processus apparemment mondial d'homogénéisation des pratiques linguistiques autour d'une langue « hypercentrale » (l'anglais) et d'un nombre réduit de langues « supercentrales » (l'espagnol, l'hindi, l'arabe, le français, le malais...) (Calvet, 2002 : 27), les deux spécialistes se prononcent ouvertement en faveur de la diversité linguistique. Ce sentiment n'est pas isolé : il est partagé par une grande partie de la communauté scientifique et est relayé amplement par différentes organisations qui défendent les langues minoritaires comme les langues celtiques, pour prendre le cas des îles britanniques. Le discours au ton apocalyptique autour de la supposée « mort » des langues est ainsi régulièrement mis en parallèle avec une dialectique de promotion de la diversité linguistique. Aux yeux de la *Welsh Language Society*, par exemple, la sauvegarde du gallois participe de la préservation de la pluralité langagière :

« It is estimated that between 20-25% of all the world's languages are dying out and that by 2100 90% of the world's languages will have disappeared for ever from the lips of humankind. [...] The Government of Wales has a particular responsibility to protect and promote the Welsh language as this will be not done anywhere else in the world by anyone else. The Welsh language is our most important contribution to the cultural diversity of the world. If we fail to do this, and Welsh dies out, Wales and the world will have lost something that we can never bring back. » (Welsh Language Society, 2001: 6)

Des propos similaires sont tenus en Irlande, en Ecosse et en Bretagne - et dans d'autres régions du monde occidental dans lesquelles la survie de certaines pratiques linguistiques est menacée. Cette argumentation apparemment fondée joue cependant fortement sur un registre émotionnel (comment pourrait-on laisser mourir des langues ?) et néglige de prendre en considération un certain nombre de dimensions sociale, sociolinguistique et anthropologique. Cet article se propose de mettre en perspective cet engagement en faveur de la diversité linguistique. Le discours de spécialistes et des organisations militant pour relancer l'usage des langues celtiques servira de base à notre réflexion.

De la difficulté de recenser les langues

L'argumentaire développée de manière assez similaire par Crystal et Hagège se base sur des chiffres censés faire frémir : à l'aube du XXI^e siècle, 8 langues

(le mandarin, l'anglais, l'hindi, l'espagnol, l'arabe, le portugais, le russe, le bengali) sont parlées par plus de 100 millions de personnes (et comptabilisent en tout 2,4 milliards de locuteurs) ; inversement, 96% des langues sont utilisées par seulement 4% de la population mondiale tandis que 50 langues sont parlées par une seule personne, et 4 000 par moins de 20 000 locuteurs (Crystal : 14). En résumé, l'inégalité linguistique actuelle, considérée essentiellement en termes quantitatifs, laisse à penser que le nombre de langues parlées sur le globe risque de décroître fortement dans les décennies à venir, un processus a priori inexorable. Sur un plan historique, la « mort » des langues n'est pas un phénomène nouveau puisqu'une multitude de pratiques linguistiques ont cessé d'être utilisées au fil des siècles, certaines laissant des traces écrites de leur existence, d'autres non. Les langues celtiques tels que le galate, le lépontique, le celtibère et le gaulois ont ainsi été parlées un temps avant d'être remplacées par d'autres langues. Seulement, aux dires des spécialistes, l'ampleur du phénomène actuel est unique : la mondialisation et le développement croissant des moyens de communications favorisent le brassage des communautés linguistiques et stimulent l'apprentissage des langues « supercentrales », au détriment des autres. D'où la nécessité, à la manière de l'archéologie ou de l'anthropologie, de créer une « linguistique de sauvetage » qui inventorie et répertorie les langues menacées d'extinction. Sensibles aux sirènes de la diversité linguistique, l'UNESCO a ainsi commandé une série d'études dans le but de recenser toutes les langues en « voie de disparition ». Le rapport qui en résulte, le *Livre rouge sur les langues en péril*, considère notamment que l'évolution des langues celtiques est menacée à plus ou moins court terme : le breton est classé comme une langue « sérieusement en péril » tandis que le gallois, l'irlandais et l'écossois sont rangés dans la catégorie des langues « en péril ».¹

La plupart des chiffres empruntés par les spécialistes et les institutions officielles comme l'UNESCO se basent dans une large mesure sur un ouvrage supposé de référence, intitulé *Ethnologue : Languages of the World*, qui rassemble les résultats d'inventaires linguistiques mondiaux établis à intervalles régulières, depuis 1951, par *SIL International* (anciennement *Summer Institute of Linguistics*), un organisme privé qui œuvre en partie à des fins religieuses.² La méthodologie utilisée par cet institut pour recenser les langues soulève cependant une multitude d'interrogations. L'objet même du recensement pose problème. Dans l'introduction à l'ouvrage, reproduite en ligne, les auteurs d'*Ethnologue* déclarent qu'ils opèrent comme si la langue était une entité discrète, repérable et quantifiable, même s'ils sont conscients que sa définition, selon les critères retenus, continue de faire l'objet d'âpres controverses au sein de la communauté scientifique (Gordon, 2005). Cette difficulté d'ordre épistémologique, qui remonte d'ailleurs à la naissance de la linguistique moderne au début du XX^e siècle, ne permet pas d'identifier et d'isoler clairement l'objet-langue ou d'établir une distinction objective entre langue et dialecte. Certains spécialistes mettent en avant des paramètres purement linguistiques tandis que d'autres s'intéressent avant tout au statut socio-politique associé aux langues. Faute de consensus sur le sujet, les estimations sur le nombre de langues parlées sur l'oekoumène varient énormément, à la fois selon les modes de recensement et selon les modèles de classification : il est de 3 000 pour certains, 10 000 pour d'autres (Crystal : 3). Pour sa part, la dernière version d'*Ethnologue*, parue

en 2005, en comptabilise 6 912, dont 103 nouvelles langues depuis la dernière édition de 2000. Cette légère augmentation fait toutefois surtout suite à un « reclassement », des variétés linguistiques répertoriées comme dialectes se trouvant désormais étiquetées comme langues (Gordon).

Le processus de comptage lui-même n'est pas sans poser quelques problèmes. Les auteurs d'*Ethnologue* s'appuient sur une vaste armée de collaborateurs présents sur le terrain sans lesquels le travail de recensement serait une tâche digne des travaux d'Hercule. Or, ces collaborateurs n'ont pas toujours les compétences requises pour recenser les variétés linguistiques qu'ils rencontrent. Une précédente édition de l'ouvrage confesse d'ailleurs que la moitié des langues indexées dans *Ethnologue* n'a jamais été étudiée rigoureusement par une équipe de professionnels (Grimes, 1996). Inventorier toutes les langues existantes dans le monde apparaît de toute façon comme une entreprise irréalisable. Certes, des pratiques linguistiques disparaissent mais, de l'aveu même de plusieurs spécialistes, de nouvelles communautés linguistiques continuent d'être découvertes régulièrement dans des régions peu accessibles. Les évolutions d'ordre géopolitique peuvent également aboutir à l'apparition de nouvelles langues : l'éclatement de l'Etat yougoslave a ainsi été suivi par une volonté de marquer les différences qui existent entre le serbe et le croate, deux langues qui étaient pourtant généralement définies comme recouvrant une seule réalité linguistique. La langue anglaise, dénoncée comme vecteur de l'impérialisme culturel et linguistique anglo-américain,³ pourrait se révéler, à l'instar du latin, une source de diversité : elle ne possède pas une norme unique mais est soumise à une large dialectalisation, revêtant différentes formes en fonction de son utilisation dans diverses régions du monde.

Le nombre de langues présentes dans le monde varie donc continuellement, selon le choix fait par les locuteurs qui décident, à un moment donné et pour des raisons qui leur sont propres, de privilégier l'usage d'une variété linguistique plutôt qu'une autre. Avancer qu'une ou plusieurs langues sont menacées de disparition revient donc à énoncer une vérité générale puisqu'elles seront toutes amenées à évoluer, à se transformer jusqu'à former une nouvelle langue ou à être délaissées. Dans cette optique, la nécessité pour les spécialistes ou les auteurs d'*Ethnologue* de définir des critères neutres qui permettent de cataloguer telle langue comme étant « en péril » constitue un exercice périlleux. Le nombre de locuteurs ou les domaines d'usage de la langue sont certes des données pertinentes, mais elles doivent toujours être confrontées à d'autres paramètres, comme le cadre social ou géographique dans lequel se trouvent les utilisateurs de cette langue :

« The analysis of individual cultural situations has shown that population figures without context are useless. In some circumstances, such as an isolated rural setting, 500 speakers could permit a reasonably optimistic prediction; in others, such as community scattered about the fringes of a rapidly growing city, the chances of 500 people keeping their ethnic language alive are minimal. In many Pacific island territories, a community of 500 would be considered quite large and stable; in most parts of Europe, 500 would be minuscule. » (Crystal : 11-12)

Dans ces circonstances, affirmer que la diversité linguistique est menacée est un argument pour le moins fragile sur le plan scientifique, d'autant qu'il n'existe pas d'éléments de comparaison pour corroborer cette hypothèse : il n'y a jamais eu, en effet, de recensement linguistique mondial auparavant. Même s'il n'est pas entièrement dénué de tout fondement, le constat selon lequel un grand nombre de langues sont menacées d'« extinction » s'appuie donc plus sur une hypothèse globale que sur une enquête scientifique menée à l'échelle de la planète.

Se basant en grande partie sur cette vision apocalyptique de la situation linguistique mondiale, les spécialistes ont développé plusieurs types de dialectiques pour justifier la sauvegarde des langues en voie de disparition. Les arguments les plus fréquemment avancés peuvent être regroupés sous la dénomination d'« écolinguistique ».

Ecologie, multiculturalisme et diversité linguistique

Le développement d'une telle argumentation fait suite à l'émergence en Europe, à partir des années 1970, d'une mouvance écologique politique et militante. Cette dernière prône un développement humain en harmonie avec la Nature et se lance donc dans de vastes campagnes de sensibilisation de la population vis-à-vis de son environnement. L'objectif est de protéger une majeure partie des écosystèmes encore présents et se traduit, concrètement et symboliquement, par la défense de certains biotopes (l'Amazonie, la Grande barrière de corail en Australie) menacés par l'Homme et d'espèces vivantes en voie de disparition (telles la baleine, l'éléphant ou le tigre). L'apparition du concept d'écolinguistique est aussi concomitante à l'arrivée en Europe, via le Royaume-Uni, d'un projet de société nouveau élaboré aux Etats-Unis, le multiculturalisme. Son application, telle qu'elle a été menée en Amérique du Nord, se base sur plusieurs postulats, dont la stricte égalité entre les cultures et la nécessité de les faire cohabiter toutes au sein d'un même espace social et politique. D'une défense de la diversité biologique et culturelle à la promotion de la pluralité langagière, le pas est vite franchi, comme en témoignent ces propos du Conseil pour la langue galloise :

« Everywhere there is proper indignation about environmental losses. Equally there is widespread concern that an important part of our cultural inheritance should not be lost. Welsh and English can and should flourish side by side in the Wales of today. The way forward is to embrace a bilingualism which involves the natural usage of either language for all purposes. » (Council for the Welsh Language, 1978: section 3)

Nature et Culture sont clairement mises sur un pied d'égalité dans cet extrait. L'expression utilisée, « l'usage naturel » de la langue, résume d'ailleurs parfaitement la rhétorique utilisée par la plupart des organisations impliquées dans la défense des langues celtiques : elle permet de mettre sur le même plan les langues minoritaires comme le gallois et des espèces en voie de disparition. En d'autres termes, les langues sont des entités vivantes menacées d'extinction. Ce type de discours n'est pas l'apanage des militants. Certains chercheurs poussent l'analogie avec le domaine naturel jusqu'au bout de sa logique : Michael Krauss affirme ainsi dans *Language* qu'en termes purement statistiques,

les mammifères ou les oiseaux sont moins avancés dans la voie de l'extinction que les langues (Krauss, 1992 : 7-8). Il poursuit en comparant l'interruption de la transmission intergénérationnelle d'une pratique linguistique à l'arrêt de la capacité reproductive d'une espèce vivante (Krauss : 4). Même si ses vues ne sont pas aussi poussées, Crystal adopte aussi une démarche très « verte ». Il propose d'inclure les langues dans tout programme écologique : « La langue doit être prise en considération dans les conférences et dans les campagnes sur l'environnement » (Crystal : 98). La sauvegarde des langues s'inscrit donc dans une logique de préservation d'un supposé « écosystème linguistique ». ⁴ Si l'utilisation d'une terminologie à caractère biologique pour se référer aux langues n'est pas nouveau - Hagège la fait remonter au vitalisme linguistique de Schleicher (Hagège : 23-27) -, elle pose néanmoins un certain nombre de problèmes. Cette perspective réifiante qui fait de la langue, à l'instar d'une espèce vivante, une entité autonome établit une confusion flagrante entre Nature et Culture. Or la langue est un phénomène éminemment social : pour reprendre la définition proposée par le sociologue Bernard Poche, elle constitue le stock de matériaux ou de ressources qui sert à produire et diffuser du sens au sein d'un groupe. ⁵ Cette approche permet de porter un regard critique sur la dialectique écolinguistique telle qu'elle est énoncée par des spécialistes comme Krauss : l'extinction massive d'animaux et de végétaux déstabiliserait probablement l'équilibre naturel de la planète et pourrait avoir des conséquences catastrophiques sur l'ensemble des espèces vivantes, les hommes y compris. Quant aux langues, les acteurs sociaux qui cessent de les utiliser comme outil producteur de sens ne cessent pas pour autant d'exister : ils forment ou rejoignent simplement d'autres groupes au sein desquels une nouvelle pratique langagière est adoptée.

La défense de la diversité linguistique s'inscrit aussi régulièrement dans une promotion globale de la pluralité culturelle, une thématique qui s'est développée avec la mise en place, depuis quelques décennies, d'une société multiculturaliste en Amérique du Nord et au Royaume-Uni :

« If diversity is a prerequisite for successful humanity, then the preservation of linguistic diversity is essential, for the language lies at the heart of what it means to be human. If the development of multiple cultures is so important, then the role of languages becomes critical, for cultures are chiefly transmitted through spoken and written languages. Accordingly, when language transmission breaks down, through language death, there is a serious loss of inherited knowledge: 'Any reduction of language diversity diminishes the adaptational strength of our species because it lowers the pool of knowledge from which we can draw'. » (Crystal : 33-34)

Crystal sous-entend ici que le lien privilégié entre langue et culture fait que la disparition de la première conduit, d'une part, à l'effacement progressif de la seconde et, d'autre part, à la perte d'un savoir particulier. En ce qui concerne la première affirmation, les anthropologues ont montré que les acteurs sociaux évoluent au sein d'une culture qui est constamment modifiée au contact d'échanges avec les représentants d'autres cultures, et qui s'adapte aussi à un contexte global en perpétuelle mutation. L'adoption de l'anglais par les celtophones dans les îles britanniques, par exemple, ne peut se résumer simplement comme étant le résultat d'un processus d'uniformisation culturelle,

à savoir l'imposition de la culture anglaise au Pays de Galles, en Ecosse et en Irlande.⁶ En fait, les locuteurs celtophones ont contribué, et contribuent toujours, par leur choix individuel, au changement culturel. Cette analyse permet de nuancer la menace d'uniformisation linguistique et culturelle qui est censée peser sur l'humanité. Du point de vue anthropologique, les cultures sont toujours sujettes au processus dynamique et universel de l'acculturation (ou de l'interculturalisation selon certains). Toutes évoluent donc, y compris celles des sociétés occidentales, et aucune ne reste figée éternellement. Les défenseurs de la diversité ont, en outre, une certaine propension à confondre deux niveaux d'analyse, le « local » et le « global » :

« La question de l'homogénéisation culturelle est ainsi mal posée, dans la mesure où elle assimile les grandes masses et les proximités. Il peut y avoir un espace de firmes globales et de la finance internationale en même temps que des cultures locales très vivantes. Bien sûr, le monde social est constitué d'un réseau d'influences et l'Occident peut contribuer à transformer les modes de vie. Mais, inversement, il est lui-même pénétré par les cultures autres. Il faut donc considérer plutôt la mondialisation sous l'angle de l'acculturation que sous l'angle, plus mortifère, de l'homogénéisation culturelle. » (Fleury, 2002 : 118)

La deuxième idée formulée par Crystal consiste à dire que chaque langue est unique dans la mesure où elle exprime une culture distincte, celle d'une communauté qui a développé sa propre vision du monde, ou *Weltanschauung*, son système philosophique, sa compréhension du monde matériel et spirituel. Selon cette perspective largement inspirée du relativisme linguistique de W. Von Humboldt et de la mal nommée « hypothèse Sapir-Whorf », la présence de nombreuses langues sur la planète permet donc d'avoir à disposition une multitude de visions qui reflètent les expériences des différents groupes sociaux vis-à-vis de leur environnement. A contrario, la disparition de pratiques linguistiques diminue le stock de savoir humain et constitue un manque irréversible pour l'humanité. Outre le fait que la validité scientifique de l'hypothèse whorfienne a été largement remise en question depuis une cinquantaine d'années, il semble évident que le savoir humain n'a jamais pu être transmis dans sa totalité. Pour prendre un exemple simple, le phénomène de l'urbanisation a nécessairement conduit à l'altération progressive de connaissances médicales ou climatiques liées à un contact perpétuel avec la Nature. De même, la modernisation des techniques agricoles a conduit à la disparition de nombre de métiers dans les campagnes et donc d'un savoir-faire particulier. Pour citer un dernier exemple, les forgerons sont aujourd'hui incapables de reproduire les fines décorations en métal produites par les artisans Celtes il y a environ deux millénaires ! L'humanité perd certes une partie de son savoir à chaque génération, mais elle en acquiert aussi toujours dans le même temps. Chercher à tout prix à sauvegarder une langue en passe de disparaître reviendrait finalement à mettre un arrêt à son évolution, en la figeant par écrit à travers une documentation appropriée (dictionnaire et grammaire) et en condamnant ses locuteurs à rester vivre dans le cadre social où son utilisation a encore un sens.⁷

Patrimoine linguistique : le choix des locuteurs

Il n'est sans doute guère étonnant de voir apparaître alors, toujours au nom de la défense de la diversité linguistique et toujours d'après une conception essentialiste de la langue, une dialectique selon laquelle le patrimoine linguistique de l'humanité doit être protégé. La Charte européennes des langues régionales ou minoritaires élaborée en 1992 par le Conseil de l'Europe, haut lieu de soutien des minorités linguistiques, utilise ainsi, de manière assez révélatrices, les expressions telles que « patrimoine commun », « richesses culturelles » ou encore « traditions historiques » dans son préambule.⁸ Ce glissement sémantique majeur, le discours sur la protection du patrimoine européen que constituent les cultures et langues régionales ou minoritaires remplaçant dorénavant ceux sur les minorités nationales auxquels il faudrait accorder des droits,⁹ est repris évidemment par les organisations militant pour relancer l'usage des langues minoritaires. Elles soulignent, pour reprendre le cas des îles britanniques, l'attitude jugée paradoxale des gouvernements qui s'engagent dans une politique de préservation de leur patrimoine, sur le plan architectural notamment, mais n'engagent aucun effort pour conserver leur héritage culturel dont les langues celtiques font évidemment partie. Pour la *Welsh Language Society*, les autorités locales et centrales devraient prendre en considération la langue galloise au même titre que les monuments anciens dont l'existence est protégée de tout développement dommageable :

« Refusing permission for developments tends to be looked at as being negative, but our planners also have positive responsibilities in planning the language's future. Planners plan for the future of things such as ancient monuments, areas of natural beauty, etc. and they can even put a preservation order on a tree. Our argument is that if planners are able to consider the well being of all these, why then cannot the Welsh language be given the same professional consideration. The language would be given full and practical planning status by local council considering the effects of new developments on the language. » (*Welsh Language Society, 1982 ?*: 77)

En somme, chaque génération est héritière d'un patrimoine culturel - que ce soient des cathédrales ou des langues - qu'elle devrait chercher à préserver et à conserver. Divers arguments sont mis en avant pour étayer cette opinion. En Irlande, par exemple, une commission ministérielle souligne que l'usage du gaélique permet d'établir une continuité culturelle avec le passé :

« The Irish language signifies far more than a means of communication. It comprises an ancient continuous culture which has linked our heritage to the present day. For an important minority the Irish language is the principal means of communication which they select by choice or by right. When the revival of the Irish language is referred to the respect and favourable disposition of the public towards that continuous heritage is clearly evident. » (*Commission to Examine the Role of the Irish Language Voluntary Organisations, 1997*: 25)

Le recours à une dialectique axée sur la préservation d'un patrimoine singulier n'est pas un phénomène récent : portée par le courant romantique, elle apparaît dès le XIX^e siècle. Ses tenants idéalisent alors le mode de vie traditionnel ainsi

que l'héritage classique qui sont tous deux menacés par les bouleversements sociaux liés à la révolution industrielle.¹⁰ L'argumentation qui s'articule autour du thème du patrimoine linguistique prête cependant à confusion, comme le souligne un spécialiste : « Toute l'ambiguïté [...] réside dans cette notion de « conservation ». Veut-on préserver la trace du patrimoine linguistique de la même façon qu'on conserve les totems dans les musées ? » (Le Coadic, 2002 : 63). Cette critique rejoint celle émise par Abram de Swaan : selon ce dernier, l'unique façon de garantir le maintien d'une langue serait de « muséifier » ses locuteurs en les parquant dans des sortes de « réserves linguistiques ». Cette option n'est évidemment pas envisageable, d'autant que la langue, répétons-le, est un processus éminemment social qui ne peut être mis sur le même plan qu'un vestige archéologique ou qu'une espèce vivante en voie de disparition. Afin de poser un regard critique sur cette dialectique de protection du patrimoine linguistique, il est salutaire de se pencher sur la signification de ce terme : le patrimoine est « ce qui est transmis par tradition, comme succession » (Rey, 1992 : 956). La définition fait référence à une notion clé, à savoir la transmission. Sur ce point, l'argumentation des organisations militant pour relancer l'usage des langues celtiques se révèle plus que fragile : tout au long du XX^e siècle, face en particulier à l'évolution du cadre social et économique dans lequel ils évoluaient, un nombre significatif de locuteurs natifs ont justement choisi de ne plus opérer cette transmission langagière. Le discours des organisations est donc paradoxal dans la mesure où il se situe en totale contradiction avec la réalité linguistique : les militants réclament un héritage linguistique que les générations précédentes n'ont pas désiré transmettre. Chaque génération décide en fait des traits culturels qu'elle désire maintenir et éventuellement adapter - ce qui est le cas de la musique dite celtique, par exemple. En ce qui concerne les pratiques linguistiques, l'attitude majoritairement passive des populations du Pays de Galles, d'Ecosse et d'Irlande laisse à penser que les langues celtiques ne constituent pas un élément majeur de l'héritage culturel qui sera transmis aux futures générations.

La défense de la diversité linguistique, et des langues celtiques en particulier dans le cas des îles britanniques, se base en définitive sur un raisonnement supposé scientifique mais globalement hasardeux. Le nombre de langues parlées sur la planète est vraisemblablement en diminution du fait de l'accélération des échanges mondiaux mais cette réduction n'est pas évidente à constater : la langue n'est pas, en effet, une entité indépendante qui peut être isolée et quantifiée. Elle n'est pas non plus une espèce vivante qui pourrait être conservée, mais un processus social qui s'inscrit dans le vécu des groupes humains. Ces derniers, depuis l'aube de l'humanité et l'invention du langage, ont parlé des milliers de langues et continueront indubitablement à en parler autant. Tout dépend donc en dernier ressort du choix des locuteurs qui décident de privilégier telle ou telle pratique linguistique. En ce qui concerne la majorité des celtophones, ils ont choisi de ne pas transmettre leur langue maternelle. Reste à savoir si les efforts déployés par les organisations engagées dans le « renouveau » des langues celtiques pourront redonner un sens à leur utilisation dans le cadre de l'interaction sociale.

Notes

¹ Cf. *Red Book on Endangered Languages* (<http://www.tooyoo.l.u-tokyo.ac.jp/Redbook/index.html>)

² Le site Internet de l'organisation rappelle que son fondateur, William Cameron Townsend (1896-1982), poursuivait notamment une mission d'évangélisation. Il s'intégrait ainsi, à la manière d'un anthropologue, dans la vie de villages indigènes afin d'apprendre leur langue, mettre au point un alphabet, commencer un programme d'éducation qui mettrait, au final, les autochtones en contact avec une version traduite de la Bible. *SIL International* s'enorgueillit d'ailleurs d'avoir publié, parmi d'autres ouvrages édifiants, plus de 450 éditions du Nouveau Testament. Source : <http://www.sil.org>

³ « We see this linguistic and cultural diversity also as a defence against the shallowness and corruption of Anglo-American anti-culture that pours into every corner of the world through the machinery of capitalism. It is in this cultural and national diversity that we see a means of satisfying man's needs for roots. » (Welsh Language Society 1974-75: 85).

⁴ "The point of view I take might be called an ecological one, namely that language is part of the human ecology." (Mackey, 1977: 1).

⁵ « La langue est l'outil qui sert au langage (dans le cadre du processus langagier) à créer, à figurer et à faire circuler du sens ; le sens apparaît donc comme le substrat de tout discours, de toute parole, et la possibilité de l'existence et de la manifestation d'un système de sens apparaît, non comme une question métaphysique, mais comme une question existentielle, insérée dans un procès social, très précisément dans un procès permanent d'interaction sociale. » (Poche, 1987 : 82).

⁶ « C'est parce que les groupes ne restent jamais passifs quand ils sont confrontés à des changements culturels exogènes que l'acculturation n'aboutit pas à l'uniformisation culturelle, contrairement à ce qu'imagine le sens commun. » (Cuhe, 2001 : 55).

⁷ « Sans doute y a-t-il des parallèles possibles entre la disparition d'une espèce et celle d'une langue, mais se pose aussi une différence décisive : pour sauvegarder une espèce animale, par exemple, il suffit de préserver son habitat. Pour qu'une langue survive, en revanche, il faut que les hommes continuent de s'en servir dans leur vie quotidienne. Cela présuppose que les conditions sociales, ou si l'on préfère l'habitat humain dans lequel cette langue a fonctionné, soient conservées elles aussi. Sinon, pour préserver leur langue, les personnes se verraient obligées de maintenir leurs anciennes manières de vivre, bref de vivre comme dans une réserve : c'est le tribut que la tribu paie à la vertu des linguistes. » (Swaan, 1998 : 20).

⁸ *Charte européennes des langues régionales ou minoritaires* (version disponible sur le site Internet du Conseil de l'Europe).

⁹ « Afin de ménager les susceptibilités étatiques et prévenir l'opposition d'Etats habituellement réticents à la reconnaissance de droits particuliers en faveur des minorités (France, Turquie, Royaume-Uni...), la Charte se place sous l'angle de la protection du patrimoine culturel européen dont les langues régionales ou minoritaires sont un élément de richesse : les mesures prises en faveur des locuteurs de ces langues visent à la protection des langues régionales et minoritaires, non à l'expression des droits linguistiques des minorités. » (Chevallier, 1994 : 479).

¹⁰ « Lorsqu'on parle de particularités régionales ou locales, on songe aux associations folkloriques et aux sociétés savantes. Leur origine est souvent lointaine. Au cours de la première moitié du 19e siècle, prend naissance l'idéalisation du mode de vie traditionnel du paysan provincial, en même temps que se développe la notion de « monument historique », afin de désigner les témoins de l'âge classique menacés par la révolution industrielle naissante. » Maestri, 2003 : 13-14).

Bibliographie

Barré, Ronan (2007) *Les Langues celtiques : entre renouveau élitiste et survivance populaire ?*, Rennes : PUR.

Calvet, Louis-Jean (2002) *Le Marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris : Plon.

Charte européennes des langues régionales ou minoritaires (version disponible sur le site Internet du Conseil de l'Europe).

Chevallier, Jacques et al. (1994) *L'Identité politique*, Paris : PUF.

Council for the Welsh language (1978) *A Future for the Welsh Language*, London: H. M. Stationery Office.

Commission to Examine the Role of the Irish Language Voluntary Organisations (1997) *Treo 2000*, Dublin: Stationery Office.

Crystal, David (2000) *Language Death*, Cambridge: University Press.

Cuche, Denys (2001) *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte.

Fleury, Jean (2002) *La Culture*, Rosny : Bréal.

Gordon, Raymond G. (2005), *Ethnologue: Languages of the World*, Dallas: SIL International.

Grimes, Barbara F. (ed.) (1996) *Ethnologue: languages of the world*, Dallas: Summer Institute of Linguistics.

Hagège, Claude (2000) *Halte à la mort des langues*, Paris : Odile Jacob.

Krauss, Michael (1992) "The world's languages in crisis", *Language*, vol. 68, no. 1.

Le Coadic, Ronan (2002) *Bretagne, le fruit défendu ?*, Rennes : PUR.

Mackey, William F. (1977) *Irish Language Promotion: Potential and Constraints*, Dublin: Bord na Gaeilge agus Institiúid Teangeolaíochta Éireann.

Maestri, Robert (2003) *Du particularisme au délire identitaire*, Paris : L'Harmattan.

Poche, Bernard (1987) « La construction sociale de la langue », in Vermes G. et Boutet J. (dirs.), *France, Pays multilingue. Tome 1 : Les Langues en France, un enjeu historique et social*, Paris : L'Harmattan.

Red Book on Endangered Languages (<http://www.tooyoo.l.u-tokyo.ac.jp/Redbook/index.html>)

Rey, Alain (dir.) (1992) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.

Swaan, Abram de (1998) *Leçon inaugurale au Collège de France*, Paris : Collège de France.

Welsh Language Society (2001) *A New Welsh Language Act for the New Century*, Aberystwyth: Cymdeithas yr Iaith Gymraeg.

Welsh Language Society (1974-75) "Cymdeithas yr Iaith - The Manifesto, 1972", *Planet*, no. 26-27.

Welsh Language Society (1982 ?) *Cymdeithas yr Iaith Gymraeg's Manifesto - 1982, ? : ?*.